Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 1er MAI 1916 — NUMÉRO 244

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.85
Un mois	.60
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.00

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.00
Trois mois	1.00

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

La Situation en Bulgarie.

On annonce que quinze députés bulgares, suivant les inspirations du docteur Nicolas Ghennadieu, ancien élève d'écoles belges et françaises, chef reconnu du parti stambouloviste, ont été emprisonnés, le gouvernement Radoslavoff-Tontcheff, étant résolu à employer les plus extrêmes mesures de rigueur pour se libérer de l'ardente opposition qui lui est faite.

Des renseignements venus de Bulgarie, via Suisse, permettent de dire que la situation est fort grave dans ce pays où le prestige royal baisse étonnamment. Le roi et ses ministres prennent les plus grandes précautions personnelles, dans la crainte d'attentats.

L'emprise allemande, si dure aux populations, venant encore aggraver les difficultés intérieures auxquelles le cabinet Radoslavoff doit faire face, a surtout pour résultat d'exciter le sentiment russophile populaire. De graves événements se produiront dès qu'une offensive franco-anglaise se manifestera. Quant aux russes, s'ils apparaissaient à Varna et ailleurs ils seraient reçus comme des libérateurs.

Un changement de politique est à prévoir pour le moins.

LE REPENTIR !!!

— Comment! tu as tenté de te suicider la semaine dernière, on a coupé la corde à temps et tu avais promis de ne pas recommencer. Aujourd'hui, je te trouve occupé à te passer la corde au cou! Qu'as-tu fait de ta bonne résolution?

— Comme tu vois je me repens.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Margaret McLean, veuve de William Dwyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,383 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Margaret Dwyer, épouse de John Lund, dûment autorisée, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. B. ROSSER, Jr., Avocat.
avril 29—mai 3 8

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le deuxième District,

1o—Portant les numéros municipaux 1565 et 1567 rue Bienville, au coin de la rue Nord Robertson.

2o—Portant les numéros municipaux 1561 et 1563 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

3o—Portant les numéros municipaux 1557 et 1559 rue Bienville, entre les rues Nord Robertson et Nord Villeré.

4o—Portant les numéros municipaux 312 et 314 rue Nord Robertson, entre les rues Bienville et Conti.

Industrial Homestead Association vs. William Demoruelle et Victor B. Demoruelle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,759 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'Ilet No 185, borné par les rues Bienville, Conti, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot forme le coin des rues Bienville et Robertson, et mesure vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes de face à la rue Bienville, vingt-neuf pieds, huit pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière donnant issue sur la rue Robertson, la dite allée étant commune au dit lot A et aux autres lots adjacents.

2o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Bienville, Robertson, Villeré et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous, le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot est situé à une distance de vingt-neuf pieds, neuf pouces et deux lignes du coin de la rue Robertson, et mesure trente-trois pieds, deux pouces et six lignes de face à la rue Bienville, trente-trois pieds, sept pouces et une ligne de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, y compris l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot B et les lots adjacents.

3o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Conti, Bienville, Robertson et Villeré, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, et annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue Bienville, trente-deux pieds, sept pouces et six lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne, ensemble avec l'usage et la servitude d'une allée à l'arrière, donnant accès sur la rue Robertson, la dite allée étant en commun pour le dit lot C et les autres lots adjacents.

4o—Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre D dans l'Ilet No. 185, borné par les rues Robertson, Villeré, Bienville et Conti, d'après un croquis fait par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 24 janvier 1911, annexé à un acte passé devant le dit notaire Dreyfous le 26 janvier 1911. Selon le dit croquis, le dit lot mesure trente-deux pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Robertson, trente-deux pieds sept pouces de largeur à l'arrière, par une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-quinze pieds onze pouces, étant situé à une distance de quatre-vingt-douze pieds, cinq pouces et une ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 14 21 28—mai 3 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, dans le Sixième District, sur la rue Robert, portant les numéros municipaux 2220 et 2222, entre les rues Howard et Fréret (dans l'Ilet de la rue Soulat).

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Mme Eliza C. Mitchell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,727 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Fréret, Soulat et Robert, désigné par le numéro vingt-et-un, et mesure vingt-sept pieds sept pouces de face à la rue Robert, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, selon un plan annexé à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, et pour référence.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI et P. RIVERS RICHARDSON,
Avocats pour la demanderesse.
avril 14 15 21 28—mai 4 11 17 18

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de sept lots de terre de valeur, dans le Troisième District, sur la rue Indépendance, au coin de la rue Robertson (dans l'Ilet des rues Villeré et Pauline).

Excelsior Homestead Association vs. George Barousse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 115,980—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 598, bornés par les rues Indépendance, Villeré, Robertson et Pauline. Les dits lots sont désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf, dix et onze, et mesurent, chacun, trente-et-un pieds de face à la rue Indépendance, par une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds, entre lignes parallèles. Le lot No. Onze forme le coin des rues Indépendance et Robertson; le tout selon le plan de N. Billoux, daté du 3 mars 1836, et déposé à l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, et désigné comme plan No. 1.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant, l'acheteur devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
avril 14 21 28—mai 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 426 rue Saleedo, entre les rues Banks et Baudin.

Mme Lillian Lyons Clarke vs. Mme Lizzie Natal.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,028 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 635, borné par les rues Saleedo, Banks, Gayoso et Baudin, désigné comme lot No. 10, et mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Saleedo, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRY L. SAUPY,
Avocat pour la demanderesse.
mars 31—av 7 14 21 28—mai 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, au coin des rues Fig et Hamilton (dans l'Ilet des rues Colapissa et Laurel Grove).

Maximilien Augustin vs. Estate of John Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,867 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fig (autrefois Treizième), Hamilton, Colapissa et Laurel Grove, désigné comme lot No. Vingt-deux de l'Ilet carré No. 443-444 selon un plan de Louis Bringier, ancien voyer, daté du 20 avril 1836, et déposé à l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire de cette ville, et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Fig, par une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Fig et Hamilton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD MEYER, Jr.,
Avocat pour la demanderesse.
avril 14 21 28—mai 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2331 rue Barracks, entre les rues Miro et Tonti.

Succession de Louis A. Freyder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,865 — En vertu d'un writ de fieri facias, contre la succession de Louis A. Freyder, et en faveur de Joséphine Freyder, veuve de William Lusey, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 291, borné par les rues Barracks, Hôpital, Miro et Tonti, désigné par le numéro vingt-deux, d'après un plan fait par L. Bringier, voyer, le 7 juin 1836, et mesure trente pieds de face à la rue Barracks, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH LAUTENSCHLAGER,
Avocat pour le demandeur au curatelle.
mars 31—av 7 14 21 28—mai 4

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Septième District, portant le numéro municipal 812½ rue Birch (dans l'Ilet Joliet, Cambronne et Jeannette). Le terrain mesure 60 par 150 pieds.

Whitney-Central Trust and Savings Bank vs. Wm. H. Schroeder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,509 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, etc., y appartenant en quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 197, borné par les rues Jefferson (maintenant Joliet), Cambronne, Jeannette et Sixième (maintenant Birch); laquelle dite parcelle ou portion de terre est désignée par la lettre C, et est composé des lots Nos. Onze et Douze, et mesure soixante pieds de face à la rue Birch, et a une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles, comme il est démontré sur un croquis privé annexé à un acte de vente passé pardevant James Z. Spearing, notaire, le 30 juin 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, WILLING, SAAL & WILLING,
Avocats pour la demanderesse.
avril 8 9 11 21 28—mai 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 718 rue Lamarque (dans l'Ilet Belleville, De Armas et Elmira).

Interstate Trust and Banking Co. vs. Thomas Bryant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,196 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 11 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, etc., y appartenant en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 210, qui est borné par les rues Lamarque, Belleville, De Armas et Elmira, désigné comme lot No. 11, selon un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville daté du 28 février 1901; le dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Lamarque et a une profondeur de cent vingt-huit pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant. L'acheteur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
HOWE, FENNER, SPENCER & COCKE,
Avocats pour la demanderesse.
avril 7 8 11 21 28—mai 5 10 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre, de valeur, dans le Sixième District, sur la rue Annonciation, au coin de la rue Eléanore (dans l'Ilet Alonzo et Tchoupitoulas).

Excelsior Homestead Association vs. Joseph H. Ebling.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,979 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 25 mai 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Alonzo, Tchoupitoulas et Eléanore. Les dits lots sont désignés par les numéros 14 et 15 et se joignent et mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue Annonciation, par une profondeur de cent deux pieds six pouces entre lignes parallèles. Le lot No. 14 touche au lot No. 15 sur la ligne latérale la plus proche de la rue Alonzo. Le lot No. 15 forme le coin des rues Annonciation et Eléanore.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CONRAD G. COLLINS,
Avocat pour la demanderesse.
avril 20 21 28—mai 5 12 18 24 25

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary B. Selder, épouse de Henry Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,955 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Meyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HUGH S. SUTHON, Avocat.
av 22-27-mai 2

AVIS A NOS ABONNES.

Toujours soucieux de servir nos lecteurs avec ponctualité nous serions très reconnaissants aux personnes qui ne recevraient pas leur journal régulièrement, de nous prévenir au plus vite. Téléphone Main 3487.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, portant le numéro municipal 3619 rue Constance, entre les rues Antoinine, ou Antoine, et Foucher.

Sixth District Building and Loan Association vs. Charles Mischler, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,131 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Constance (anciennement Live Oak), Magazine, Antoinine ou Antoine et Foucher, et désigné par le numéro cinq, selon un croquis fait par L. Reizenstein, voyer, annexé à un acte de dépôt, devant James Fahey, notaire, le 15 mars 1873; le dit lot mesure d'après le dit croquis, trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue Constance, par une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
G. G. KRONENBERGER,
Avocat pour la demanderesse.
avril 23—mai 5 12 19 26 31—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, et améliorée, dans le Sixième District, formant le coin des rues Rempart et Jena (dans l'Ilet Cadiz et Dryades).

Provident Building and Loan Association vs. Mme Ida Cole, épouse de William C. McKernan, et son époux, Wm. C. McKernan, aidant, autorisant et assistant sa dite épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,090 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rempart, Cadiz, Dryades et Jena, désignés par les numéros treize et quatorze, et mesurant comme suit:

Ce lot numéro treize forme le coin des rues Jena et Rempart, et mesure trente pieds, un pouce et quatre lignes de face à la rue Rempart, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Le lot numéro quatorze mesure trente pieds, un pouce et trois lignes de face à la rue Rempart, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles; le tout selon un plan ou certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer, daté du 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un acte de vente à Benjamin Laran, passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 23 décembre 1902.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
HENRIQUES & DUCHAMP,
Avocat pour la demanderesse.
av 29—mai 5 12 19 26—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Quatrième District, formant le coin des rues Washington et Saratoga (dans l'Ilet Rempart et Sixième).

New Orleans Brewing Company vs. Madison Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,849 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 1er juin 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Saratoga, Rempart et Sixième, formant le coin des rues Washington et Saratoga, et mesurant soixante pieds de face à la rue Washington par quatre-vingt-neuf pieds de profondeur et de face sur la rue Saratoga entre lignes parallèles; la dite portion de terre étant composée des parties du front des lots originaux numéros neuf et dix; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages en faisant partie ou en quelque sorte y étant sujets.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour la demanderesse.
av 29—mai 5 12 19 26 31—juin 1

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dwyer Piano Co. vs. Manuel Perera.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 72,908 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique en mon entrepôt, Nos 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 10 mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret, une écharpe.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
JOSEPH W. MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.
av 29—mai 4 9

VENTES AUX ENCHERES.

Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Owen Gernon, Agent, vs. T. A. Jones.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,386 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de la Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux No 1373 rue Magazine, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 9 mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un piano et tabouret, une écharpe.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
DART, KERNAN & DART,
Avocats pour le demandeur.
avril 28—mai 3 7

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John R. McMahon vs. Henry Lehman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 73,191 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'entrée principale rue Royale, du nouveau Palais de Justice, Conti et Royale, le MARDI 23 mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, portant les numéros municipaux 738-740 avenue Sud Hagan, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 677, borné par l'avenue Hagan, les rues Gravier et Bendon, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No. 1 sur un croquis annexé à un inventaire fait par A. G. Lapice, notaire de cette ville, daté du 7 janvier 1895, et aussi d'après un croquis et certificat d'arpentage, fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté du 25 août 1898, et selon ces dits croquis le lot mesure trente pieds onze pouces de face à l'avenue Hagan, la même largeur à l'arrière, et une profondeur de cent cinquante-six pieds, six pouces et cinq lignes, à partir d'une distance de cent vingt pieds du coin de l'avenue Hagan et de la rue Gravier.

Acquis de la "Mutual Building and Loan Association" le 17 avril 1911. Enregistré dans le livre No. 268 de l'annotateur des aliénations, page 283.

Saisie dans le procès ci-dessus

Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
F. R. FRELAND,
Avocat pour le demandeur.
L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.
avril 22 27—mai 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

ORDRE DE COUR.

Léopold Jansen vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 116,191 — Division B — Considérant la pétition ci-dessus, et l'affidavit, et le tableau dûment vérifié de l'actif et du passif, qui y est annexé et consigné au dossier:

Il est décrété, qu'après les annonces formelles, et avis et citations aux créanciers, comme la loi l'ordonne, une assemblée des créanciers du dit Léopold Jansen soit convoquée; et tenue, d'après les mandats de la loi, devant Bernard J. Daly, notaire, à son étude, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant au 20ème jour de mai 1916, à dix heures du matin, afin de soumettre aux voix la question d'approuver ou de refuser la demande du dit Léopold Jansen pour un sursis de huit, seize et vingt-quatre mois, à partir de la date de la dite assemblée.

Il est, en outre, décrété, que Walter L. Gleason, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire, et que dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens du dit Léopold Jansen soient arrêtées.

Nouvelle-Orléans, Lne. 17 avril 1916.
(Signé) FRED D. KING, Juge.
LAZARUS, MICHEL & LAZARUS,
Avocats de Léopold Jansen.
Pour copie conforme.
(Signé) F. GRIESHABER, Député Greffier.
avril 22 26—mai 1

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la American Fish Company, Incorporated, in liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'orléans — No. 114,470 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Marcel Rey et Edgar J. Toledano, liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DELVAILLE H. THEARD, Avocat.
av 28—mai 3 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert P. Hyams Coal Co. vs. Louisiana Pulp and Paper Company.

COU